

Municipalité de | Municipality of

Pontiac

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Pontiac tenue le mercredi 14 juillet 2021 à 18h00, par vidéoconférence, à laquelle étaient présents :

Joanne Labadie, mairesse, Leslie-Anne Barber, mairesse suppléante et les conseillers, Susan McKay, Thomas Howard, Scott McDonald et Isabelle Patry.

Également présents, Pierre Said, directeur général.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE/AVIS DE CONVOCATION

En vertu de l'article 157 du *Code municipal du Québec*, lorsque tous les membres du conseil sont présents et renoncent à leur avis de convocation, les décisions prises par le conseil municipal lors de cette séance extraordinaire sont officielles.

Joanne Labadie, présidente, constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance. La séance débute à 18h02.

2. PAROLE AU PUBLIC ET QUESTIONS

Il n'y a eu aucune question du public.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de la séance/avis de convocation**
2. **Parole au public et questions**
3. **Adoption de l'ordre du jour**
4. **Octroie d'un contrat pour l'achat des ponceaux et du matériel pour le chemin Tremblay**
5. **Période de questions du public**
6. **Levée de la séance**

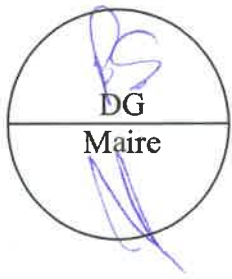
IL EST PROPOSÉ PAR la mairesse Joanne Labadie et appuyé par la conseillère Leslie-Anne Barber.

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que préparé et lu.

Adoptée

21-07-4386





Municipalité de | Municipality of

Pontiac

21-07-4387

4. ACHAT DE PONCEAUX ET DE MATÉRIELS POUR LE CHEMIN TREMBLAY

CONSIDÉRANT le contrat octroyé à la séance du 6 juillet 2021 pour la réfection du chemin Tremblay;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire nettoyer les fossés et remplacer les ponceaux en mauvais état sur le chemin Tremblay avant les travaux de réfection;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité n'a pas tous les ponceaux et le matériel en inventaire;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a obtenu une estimation de l'entreprise Marcel Baril au montant de 39 578,89\$, taxes incluses, pour les ponceaux et le matériel nécessaire;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Isabelle Patry et appuyé par le conseiller Scott McDonald.

ET RÉSOLU QUE le conseil procède à l'achat des ponceaux, des membranes et de manchons tel que listés dans l'estimation de Marcel Baril Ltée., pour un montant total de 39 578,89\$, taxes incluses.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE cette dépense soit financée par le règlement d'emprunt #02-21.

Adoptée

5. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a eu aucune question du public.

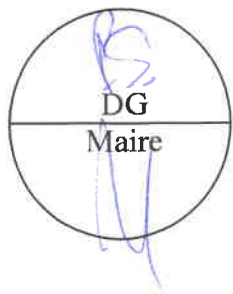
21-07-4388

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Susan McKay et appuyé par la conseillère Isabelle Patry.

ET RÉSOLU de lever la séance à 18h17 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée



Municipalité de | Municipality of

Pontiac

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Said', written above a horizontal line.

Pierre Said
DIRECTEUR GÉNÉRAL

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Labadie', written above a horizontal line.

Joanne Labadie
MAIRESSE

« Je, Joanne Labadie, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec ».

